

Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 21 janvier 2016

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents : 14 - Conseillers votants : 15

L'an deux mil seize le vingt et un janvier, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Josiane HOEB-PÉLISSIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 janvier 2016.

Présents: Mme HOEB-PÉLISSIE Josiane, Mme LACAM Martine, ~~M.GAJDOWSKI Alain~~, M.HAMON Jean-Pierre, M.FESSOU Jean-Pierre, Mme CABROL Séverine, Mme FROMENT Aurélie, M.OLIE Erick, Mme GUIRAL-BRAS Arlette, M.ANDRIEU Francis, M.REY Loïc, M.FRAYSSE Florent, Mme LE BRIS Monique, Mme MASSABIE Solange, M.WILLANUEVA Maurice.

Absents excusés : M.GAJDOWSKI Alain (procuration à Mme HOEB-PÉLISSIE Josiane)

Absents non excusés : néant

Secrétaire de séance : Mme GUIRAL-BRAS Arlette

Examen de devis

- 1) Peintures appartement situé dans l'immeuble de l'ancienne Perception "Peinture déco 46" retenu pour un montant de 5 734,69 € HT, soit 6 308,16 € TTC.
- 2) Peintures intérieures des vestiaires du stade "Peinture déco 46" retenu pour un montant de 4 565, 99 € HT, soit 5 479,19 € TTC.

Travaux de réhabilitation et mise aux normes Gendarmerie : plan de financement et subventions

Au vu des informations en notre possession à ce jour, le nouveau plan de financement est le suivant :

Subvention DETR 2016 : 35 %	117 878 €
Fonds de concours CCPLL : 20 %	67 359 €
Fonds propres :	68 917 €
Emprunt :	150 000 €, soit un total de 404 154€ TTC.

Le cabinet d'architecture Monsieur Jean-Pierre CIEUTAT est retenu pour les **Travaux de réhabilitation et de mise aux normes de la Gendarmerie**

Classement voirie communale 20 ml de la rue de La Halle sont sortis de la voirie communale.

Décisions modificatives 1 460 € sont prélevés des dépenses imprévues pour honorer notre participation au fonctionnement du SIVU.

La séance est levée à 22h.

Fait à Limogne en Quercy, le 21 janvier 2016

Le Maire, Josiane HOEB-PÉLISSIE,